

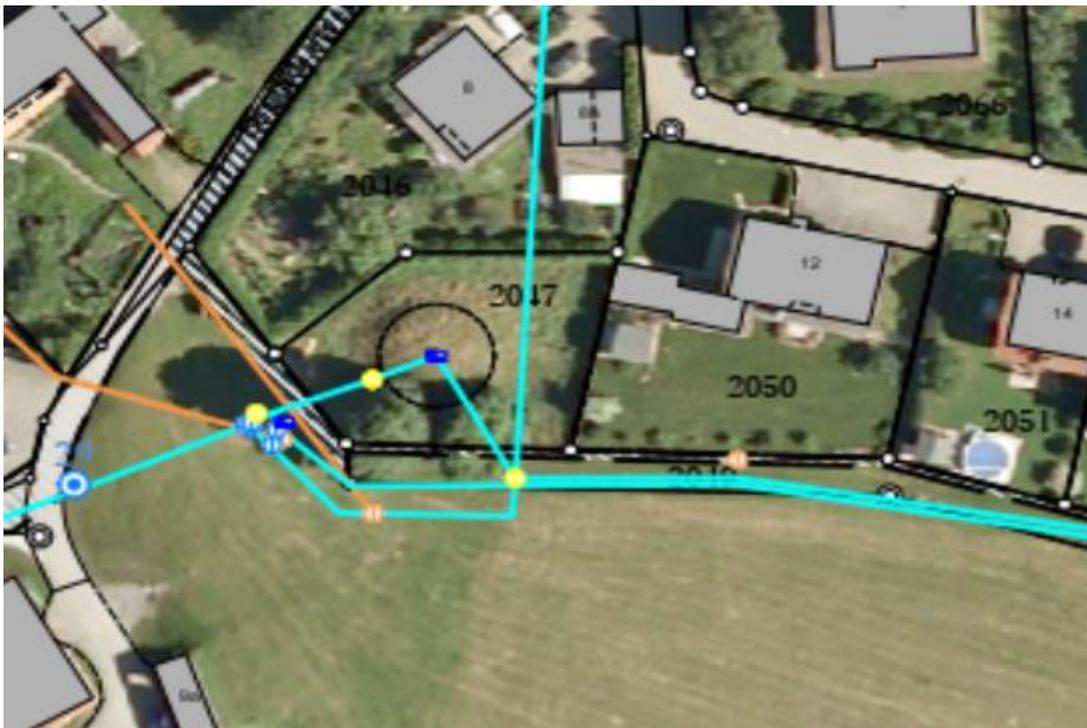
Assemblée communale du 13 décembre 2018

Point 2.2

Démolition du réservoir du Gros Bugnon

1. Introduction

Après la dernière inspection de 2016 de notre réseau d'eau potable par le Service de la sécurité Alimentaire et des Affaires Vétérinaires (SAAV) et après le retour de notre Plan des Infrastructures de l'Eau Potable (PIEP), nous avons constaté que nous avons toujours une connexion de l'ancien réservoir du Gros Bugnon avec le réseau existant de l'eau potable.





Le financement des 40'000 francs TTC est assuré par la réserve de l'eau potable.

Cet investissement nous permettra de nous mettre à jour avec les conditions du PIEP et avec le rapport du SAAV.

3. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter la démolition de l'ancien réservoir du Gros Bugnon.

Position de la Commission financière

Lors de sa séance du 19 novembre 2018, la Commission financière propose d'accepter la démolition de l'ancien réservoir du Gros Bugnon.